



DÉLIBÉRATION N° 47/2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 26

OBJET : **FINANCES**

Musée Sahut – Tarifs d'accès au musée - Saison 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-sept avril, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 11 avril 2025.

Etaient présents : M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – Mme Aurélie FERNANDES – M. David JARDINE – Mme Nadège BROSSEAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – Mme Lucie PINTO – M. Halim YALCIN – M. Eric DERSIGNY – Mme Florence PLUCHART – M. Julien PIEDPREMIER – M. Emmanuel DENIS – Mme Julie FAITOUT – Mme Colette DESJOURS – Mme Véronique CHARTIER – M. Daniel BAPTISTE – M. Bruno DARCILLON – M. Alexis VALLENT – M. Nicolas BONJEAN – Mme Murielle VILLEDIEU – Mme Caroline GUIBOURT.

Etaient représentés :

M. Jean-Louis ANTONY par Mme Laurence DUPONT.
M. Yannick ALCACER par M. Halim YALCIN.
M. Eric AGBESSI par Mme Véronique CHARTIER.
M. Christophe VIEIRA par Mme Colette DESJOURS.
Mme Christiane ZELUS par M. Daniel BAPTISTE.

Etait absent : M. Joël DE AMORIM.

Mme Aurélie FERNANDES est désignée secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Mme Nadège BROSSEAUD, Adjointe au Maire en charge de la Culture, rappelle à l'assemblée que par délibération n° 45/2024 du 02 mai 2024, le Conseil Municipal a adopté, comme suit, les tarifs d'accès au Musée Sahut :

Visite guidée : 9 € (tarif unique, gratuité jusqu'à 18 ans inclus)

Tarif plein : 6 €

Tarif réduit : 3 €

- Volvicois
- Groupes constitués (à partir de 10 entrées payantes)
- Etudiants
- Moins de 25 ans
- Plus de 65 ans
- Pendant l'évènement Volvic Volcanic eXperience

Gratuit (sur présentation d'un justificatif) :

- Pour tous les 1^{er} dimanches du mois
- Jusqu'à 18 ans inclus
- Demandeurs d'emplois
- Personnes en situation de handicap et leur(s) accompagnant(s)
- Détenteurs du Pass Terra-Volcana
- Membres de l'ICOM (International Council of Museums)
- Titulaires de la carte Culture du Ministère de la Culture et de la Communication
- Détenteurs de la carte de guide-conférencier
- Enseignants détenteurs du Pass Education
- Pendant l'évènement Volvic Volcanic eXperience jusqu'à 18 ans inclus
- Groupes scolaires et accompagnateurs

Ainsi, le **Conseil Municipal**, Mme Nadège BROSSEAUD entendue et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE DE MAINTENIR** ces tarifs, y compris pour l'évènement **Volvic Volcanic eXperience (V VX)** qui se déroule depuis plusieurs années sur la Commune étant précisé que le tarif réduit sera appliqué, au titre de 2025, dans le cadre des conférences organisées par le Musée :

Visite guidée : 9 € (tarif unique, gratuité jusqu'à 18 ans inclus)

Tarif plein : 6 €

Tarif réduit : 3 €

- Volvicois
- Groupes constitués (à partir de 10 entrées payantes)
- Etudiants
- Moins de 25 ans
- Plus de 65 ans
- Pendant l'évènement **Volvic Volcanic eXperience**
- Dans le cadre des conférences organisées par le musée

Gratuit (sur présentation d'un justificatif) :

- Pour tous les 1^{er} dimanches du mois
- Jusqu'à 18 ans inclus
- Demandeurs d'emplois
- Personnes en situation de handicap et leur(s) accompagnant(s)
- Détenteurs du Pass Terra-Volcana
- Membres de l'ICOM (International Council of Museums)
- Titulaires de la carte Culture du Ministère de la Culture et de la Communication
- Détenteurs de la carte de guide-conférencier
- Enseignants détenteurs du Pass Education
- Pendant l'évènement **Volvic Volcanic eXperience** jusqu'à 18 ans inclus
- Groupes scolaires et accompagnateurs

Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture
le : 24.04.2025
Publié ou notifié
le : 25.04.2025

Le Maire,
Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Laurent THEVENOT

